

Province:  
Commune:

**Modèle 13**  
(Articles 113, 114, 115, 116, 212 et 213  
du Règlement sur les Réquisitions Militaires)

**REQUISITIONS MILITAIRES**

ETAT NOMINATIF DES HABITANTS DE LA COMMUNE  
qui ont participé à la fourniture de prestations requises par l'autorité militaire en exécution de la loi du 12 mai 1927.

Numéro d'ordre (1).	Noms et prénoms des prestataires.	Date des réquisitions ou de la rédaction du procès-verbal de constatation des dégâts.	Décompte des indemnités réclamées.		Décision de l'autorité militaire.		Montant de l'intérêt au taux de .....%	Le bourgmestre soussigné certifie que les décisions de l'autorité militaire ont été notifiées aux intéressés aux dates ci-dessous, et qu'ils ont fait à cette notification, dans le délai de quinze jours, les réponses suivantes.	
			Nature des prestations avec indication des quantités livrées et de la durée de la réquisition (2).	Valeur attribuée aux prestations.	Montant de l'indemnité allouée.	Date de la notification		Réponse de l'habitant intéressé (4).	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
					Total:				

Le présent état est certifié exact par nous,  
bourgmestre de la commune de .....  
..... province d.....  
Le ..... 20.....  
Le bourgmestre (5).

Le ..... 20 ..... Le bourgmestre

Le présent état est arrêté par l'autorité militaire à la sommes de (3).....  
.....  
A ..... le ..... 20 .....  
Le ministre de la Défense Nationale,

Le bourgmestre ne remplit que les colonnes 1, 2, 3, 4, 5 et 6,

- (1) Reproduire les numéros d'ordre de l'état modèle 12.
- (2) Indiquer pour les fournitures de bétail, la nature de la bête, son poids approximatif sur pied et son état "gras, demi-gras, maigre".
- (3) En toutes lettres.
- (4) Le bourgmestre inscrit, dans cette colonne, l'une des mentions : "accepte, refuse, n'a pas répondu".
- (5) Sceau de la commune.